

CONSEIL MUNICIPAL

Opération de soutien au commerce local
**Près de 80'000 francs de bons CIDE
remis à la population de Saint-Imier**

La Municipalité vient de lancer la deuxième phase de son opération de soutien à l'économie locale et à la population imérienne en général. Ces derniers jours, tous les habitants ont reçu un bon de 15 francs à utiliser d'ici au 31 décembre prochain.



Décidée par le Conseil municipal à l'instigation du Département économie et tourisme, cette action permettra d'injecter près de 80'000 francs dans le commerce local. Dans le même temps, elle donne un coup de pouce financier bienvenu aux Imériennes et aux Imériens.

L'opération a été menée en partenariat étroit avec l'association des Commerces indépendants d'Erguël (CIDE). Celle-ci compte pas moins de 75 membres: des commerces

de détail, des artisans, des salons de coiffure, des sociétés de services actives dans le tertiaire ou encore des restaurants. Cinquante-trois sociétaires ont pignon sur rue à Saint-Imier.

Un bon solidaire

«La collaboration avec le CIDE a été exemplaire», se réjouit le conseiller municipal Corentin Jeanneret, en charge de l'économie et du tourisme. «Nous avons ainsi réussi à concrétiser cette opération en relativement peu de temps. Nous espérons que ce bon solidaire de 15 francs permettra à la population de découvrir, voire de redécouvrir notre riche tissu économique local.»

Alors que la crise sanitaire engendrée par le coronavirus continue à peser très lourdement sur les affaires, le but de cette action est qu'elle produise ses effets le plus rapidement possible. C'est la raison pour laquelle les bons sont valables jusqu'au 31 décembre 2020 uniquement. Ils sont par ailleurs utilisables chez tous les commerces de Saint-Imier membres du CIDE. La liste peut être consultée sur le site internet www.le-cide.ch.

Dix-neuf prêts économiques d'urgence

En mars dernier, la Municipalité imérienne était intervenue une première fois pour soutenir l'économie locale sous la forme de prêts d'urgence de maximum 5'000.-, remboursables en 10 ans. Destinée aux commerçants, artisans et indépendants établis à Saint-Imier, cette aide a été sollicitée à 27 reprises.

La délégation du Conseil municipal chargée d'analyser les dossiers a accordé 18 prêts de 5'000 francs et une aide de 2'000 francs. Six demandes ont été refusées. Dans un cas, les compléments d'informations requis n'ont jamais été fournis. Un dossier est en suspens dans l'attente de renseignements complémentaires.

Cette première opération court également jusqu'au 31 décembre 2020. Jusque-là, les requêtes peuvent continuer à être adressées au Service économie et tourisme, Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Le document nécessaire au dépôt de la demande peut être obtenu auprès de la chancellerie municipale, tél. 032 942 44 24 ou par courriel à info@saint-imier.ch.

D'ici la fin de cette année, et pour autant bien sûr que tous les bons CIDE aient été utilisés, quelque 170'000 francs auront été injectés directement dans l'économie locale par la Municipalité. Conscient des difficultés rencontrées par de nombreux acteurs économiques, le Conseil municipal reste très attentif à la situation engendrée par la crise du coronavirus. C'est dans cet esprit qu'il a finalement autorisé la tenue de la foire d'automne du 16 octobre prochain.

(cm)

Saint-Imier, le 6 octobre 2020